

Compte rendu du conseil municipal du 22 Octobre 2010

Monsieur Gauthier, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h00.

Présents : Mmes Duleau, Majesté et Mrs Corcket, Marais, Martin, Schaeffer, Reynaud et Gauthier
– Madame Scott est arrivée à 20H45

Absents: Mrs. Hunter, Bureau

Excusé: Mr. Puech

Procurations de monsieur Bureau à Monsieur Martin, de monsieur Hunter à madame Majesté, de monsieur Puech à monsieur Schaeffer

Monsieur Schaeffer est nommé secrétaire de séance..

Le compte rendu du 24 septembre 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents: avec une précision concernant l'éclairage de la salle de sport qui garantit l'homologation de cette salle pour le Handball.

Monsieur le maire annonce avoir reçu officiellement les lettres de démission de madame Cramaix et de monsieur Lhommelet.

Monsieur le maire fait part de la demande de 5 riverains du terrain Bailly, ils seraient intéressés pour le rachat de ce terrain mais en tant que terre agricole. Monsieur le maire propose de réunir ces riverains pour en discuter.

Délibération assurance pour incendie atelier :

- Pour le remboursement du tracteur, un chèque de 24 000 euros sera apporté à la mairie le lundi 25 octobre,
- Pour le bâtiment, après une rencontre avec l'expert financier de l'assurance (un peu houleuse), il propose une somme de 98 255 euros pour l'ensemble des remboursements du bâtiment.

Le conseil municipal accepte la proposition de l'assurance et autorise monsieur le maire à signer l'accord de règlement.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

La démolition et le remblai coûteront 5 200 euros. L'assurance prend en charge 50% de cette somme (soit 2 600 euros) et le restant sera à payer par la mairie (soit 2600 euros).

Décision maison appartenant à la commune située route de Lasserre :

- Après concertation de l'ensemble du conseil municipal et après avoir fait le point avec Monsieur Schaeffer qui a fait réaliser des devis pour la rénovation de l'appartement pour une valeur globale d'environ 32 000euros, il est décidé qu'après une estimation par les domaines, le bâtiment sera mis en vente.
- Pour la location du logement rue Guiraud une annonce de location sera envoyée aux mairies du canton. Monsieur Martin se propose d'afficher une annonce au sein de son entreprise pour cette location.

Points sur le forage et l'assainissement non collectif :

- Monsieur le Maire suggère que pour le contrôle de l'assainissement non collectif, des propositions d'exécution soient demandées aux sociétés LA SAUR, LA LYONNAISE DES EAUX, VEOLIA pour une mise en concurrence.
- Monsieur le Maire nous informe que le changement de la tuyauterie au niveau du forage de Lasserre pour une valeur de 60 000 euros devra être réalisée le plus rapidement car la commune peut avoir des problèmes d'alimentation en eau. Madame Majesté nous dit que Langoiran peut vendre de l'eau à Paillet et par conséquent, propose que la rénovation du forage soit réexaminée. Si on tombe en panne la commune pourra toujours acheter l'eau à Langoiran. Elle contactera le syndicat de Langoiran pour savoir s'il peut nous vendre de l'eau annuellement et sur plusieurs années.
- Monsieur Corcket propose d'attendre avant la rénovation du forage et voir des solutions alternatives.

Demande d'aide pour branchement à l'assainissement collectif :

- Monsieur le Maire nous fait part qu'un propriétaire souhaite avoir une aide de la municipalité pour se raccorder à l'assainissement collectif. Après discussion et à titre exceptionnel, une proposition de 1 600 euros lui serait faite. Plusieurs conseillers ne sont pas d'accord avec cette proposition et demandent le report de ce vote. Monsieur le Maire doit contacter la famille Danchotte pour savoir s'ils sont intéressés par l'extension de ce raccordement.

Passage maison Palos :

- Monsieur le Maire après avoir de nouveau rencontré les propriétaires de cet immeuble, nous informe que ces propriétaires souhaitent faire un don à la commune d'un bout de terrain de 5 mètres de large partant du parking de l'ancienne poste jusqu'au bord du ruisseau côté terrain de jeu. Cependant la commune devra s'acquitter des droits de notaire et devra également entretenir ce chemin en plantant entre autre une haie naturelle.
- Le conseil municipal est favorable à ce projet.

Deux membres du conseil municipal ayant démissionné, les élus procèdent à une série d'élections pour les remplacer.

Election des représentants CDC :

- Monsieur le Maire rappelle une nouvelle fois qu'aux réunions de la CDC, il faudrait au moins les personnes élues à chaque réunion communautaire ainsi que dans les réunions des commissions. Si ces personnes ne peuvent être présentes, elles devront contacter un suppléant pour les représenter.
- Deux places sont à pourvoir pour le conseil communautaire.
- Sont élus à l'unanimité : monsieur Corcket, titulaire ; monsieur Schaeffer, suppléant ; monsieur Puech, suppléant

Vote à l'unanimité des membres présents pour les représentants des commissions communautaires suivantes:

Monsieur Corcket représentera la commune dans la commission enfance-jeunesse.

Monsieur Schaeffer représentera la commune dans la commission développement économique et touristique.

Monsieur Puech représentera la commune dans la commission Action culturelle et dans la commission sport et vie associative.

Madame Majesté représentera la commune dans la commission logement, cadre de vie et affaires sociales.

Election représentants CCAS,:

- Elus : Monsieur Marais et Monsieur Schaeffer à l'unanimité des membres présents.

Election commissions appel d'offres :

- Elus : Monsieur Marais titulaire et Monsieur Corcket suppléant à l'unanimité des membres présents.

Election représentants SDEEG, suppléant SEMOCTOM, Mission Locale :

- Titulaire SDEEG : Monsieur Schaeffer à l'unanimité des membres présents.
- Suppléante SEMOCTOM : Madame Majesté à l'unanimité des membres présents.
- Titulaire Mission Locale : Madame Duleau à l'unanimité des membres présents.

Demande de bancs halle de sports :

- Après présentation et explication de la pose d'une tribune rétractable pour une valeur de 3 000 euros par Monsieur Marais, le conseil décide à l'unanimité l'achat de 4 bancs pour la somme totale de 481,82 euros TTC. Monsieur Corcket précise que l'achat de ces bancs doit être effectué dans les plus brefs délais car les chaises endommagent le sol. Monsieur le Maire demande à Monsieur Marais de s'occuper de cette commande auprès du menuisier de Paillet.
- Monsieur Marais demande s'il est prévu la construction d'un club house avec douche attenant à la halle de sport avec participation de personnes intéressées pour cette extension. Madame Majesté signale qu'elle a regardé et que pour ces travaux des subventions pourraient être versées à hauteur de 65% entre l'Etat et le Conseil Régional. Monsieur Corcket précise que lors de discussion sur le devenir du bâtiment de la poste nous devons récupérer les douches actuelles pour un réaménagement de ce bâtiment en éco-construction. Monsieur le Maire rappelle que le bâtiment se trouve en zone rouge, et le coût peut être important. La construction de bâtiment neuf est pour l'instant impossible, il précise qu'un bureau d'étude doit réétudier la zone rouge dans les 2 ans à venir.

Questions diverses:

- Monsieur Marais demande l'installation d'un téléphone à la cantine car, lorsque la mairie est fermée les employés n'ont aucun moyen de communication avec l'extérieur si un problème survient. Monsieur le Maire lui signale qu'il y a des téléphones au niveau des classes attenantes à la cantine.
- Pour la salle Escande Monsieur Corcket se propose pour refaire les peintures côté salle du hand-ball le mercredi avec les employés communaux et Monsieur Marais indique qu'il retirera les étagères avec les coupes et dégagera les murs le mardi après-midi.

- Monsieur Martin nous signale que l'armoire électrique qui commande la pompe de relevage au hameau de Fontanges doit être changée. Monsieur le Maire lui précise que nous avons reçu un devis pour effectuer ces travaux.
- Madame Majesté se propose de monter un comité de pilotage pour l'étude de l'eau potable sur Paillet.
- Monsieur Schaeffer annonce une commission voirie le 27/10 à 17h
- arrêt de bus: le CG devrait refinancer les abris-bus en 2011 suivant le nombre d'enfants utilisateurs. Possibilité d'un arrêt de bus (sans abri) au niveau du hameau du château, l'emplacement étant assez large.
- Retour de la réunion du Semoctom par monsieur Schaeffer :

-résultat broyage: succès de l'opération; depuis le 25/9 748 tonnes

-redevance incitative: 1ère estimation de facture promise par le SEMOCTOM à l'issue de l'expérimentation sur la Communauté des Communes. Monsieur le maire souhaite que celle-ci soit effectuée avant sur la commune de Paillet comme promis.

La séance est levée à 22H37.